



en interne : newsletters, publications, mise en ligne du blog « La parole à l'offre légale » sur pur.fr, rapports et notes à usage interne comme externe, etc.

La diffusion de supports papier pour les supports de communication, notamment utilisés dans le cadre des actions de sensibilisation, a été fortement réduite ; les supports sont désormais conçus pour être diffusés au format numérique. De même, pour tous les documents à usage interne, les impressions sont limitées et s'effectuent principalement sur papier recyclé.

Sur l'année 2012, les événements organisés par l'Hadopi ont été moins nombreux et soumis à une politique de réduction de coûts qui a permis de diminuer cette enve-

loppe d'environ 30 % par rapport à 2011. Depuis 2012, les déplacements à l'étranger ne se font que sous réserve de prise en charge des coûts par l'organisation invitante. Enfin, certaines prestations relatives au fonctionnement du système d'information cible de la réponse graduée n'ont pas été reconduites mais internalisées. Les surcharges de travail engendrées ont dû être absorbées par l'ensemble des équipes de l'Hadopi.

Les produits

Les produits 2012 s'élèvent à 10 436 000 €. Ils sont essentiellement constitués par la subvention du ministère de la Culture et de la Communication versée en trois fois (pour 10 300 000 €). Les 1,30 % restants résultent d'opérations d'écritures de régularisation.

Les charges

Les charges 2012 s'élèvent à 8 869 697,41 €. Elles sont constituées par :

- les charges de personnel 54,95 % ;
- les charges de fonctionnement 34,29 % ;
- les amortissements 10,26 %.

L'actif

Les immobilisations représentent 33,6 % de l'actif, contre 52 % pour l'exercice 2011 : en 2010 et 2011, les dépenses relatives à la campagne de communication ont été imputées au compte d'immobilisation comprenant les « frais de premier établissement ». Or, ces prestations constituent par nature des frais de fonctionnement. Les écritures ont donc été rectifiées, ce qui explique cette forte diminution.

Les créances d'exploitation sont quasiment inexistantes. Les disponibilités représentent 66 % de l'actif. Le niveau de trésorerie permet de couvrir les dettes inscrites au passif et assurer leur financement dès le début 2013.

Le passif

Les capitaux propres représentent 94 % des ressources de l'Hadopi. Ils sont constitués par les réserves (6,5 M€, soit 80 % des capitaux propres) et par le résultat de l'exercice (1,56, soit 20 % des capitaux propres). Les dettes représentent 5 % du passif. Parmi ces dettes, les dettes d'exploitation sont essentiellement constituées par les charges à payer pour 0,405 M€ aux fournisseurs et de 0,007 M€ pour les immobilisations. Il s'agit de dettes à court terme dont la majorité est décaissable début 2013.

Les grands équilibres financiers

Le résultat de l'exercice est excédentaire. Il s'élève à 1 566 743,26 €.

La capacité d'autofinancement représente l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement, elle doit lui permettre de couvrir ses besoins financiers. Elle mesure la capacité à financer sur les ressources propres les besoins liés à son existence tels que les investissements ou les remboursements en capital de dettes. Fin 2012, celle-ci s'établit à 2,367 M€. La capacité d'autofinancement a suffi à couvrir les besoins d'investissement 2012 et un apport en fonds de roulement est constaté.